



n°4

Le Kannadig

Bulletin d'Information Municipal
29 janvier - 29 a viz Genver 2021



**ATELIER
DE REPARATION DE VELOS**
Samedi 30 janvier dès 9h30
au boulodrome

Nous vous informons

VACCINATION CONTRE LA Covid-19 des personnes âgées de plus de 75 ans et celles atteintes de pathologies à haut risque (cancer, maladie rénale chronique sévère)

Suite à la parution de l'article dans la presse la semaine dernière concernant l'aide à la prise de rendez-vous "vaccination Covid-19", plusieurs personnes ont contacté le CCAS qui proposait de se charger des inscriptions.

Ce mercredi, comme convenu avec le centre de vaccination de Saint-Renan, nous l'avons contacté pour convenir des rendez-vous. Leurs bénévoles étant submergés par les demandes d'inscription, **le centre a annoncé ne plus être en mesure de proposer des rendez-vous via le CCAS de Saint-Pabu.**

Le CCAS regrette ces nouvelles dispositions et informe toutes les personnes ayant pris contact avec lui au 06.40.07.14.86 depuis le début de la semaine **qu'il ne pourra pas leur rendre ce service et qu'elles doivent donc s'inscrire par leurs propres moyens.**

Pour vous inscrire, ci-dessous les contacts de Saint-Renan et de Bohars :

Saint-Renan (rdv au 02.57.18.00.61 ou sur www.keldoc.com) ;

Bohars (rdv au 02.98.14.51.43 ou sur www.doctolib.fr).

Il est inutile d'appeler ou de se déplacer en mairie.

L'ensemble des centres de vaccination finistériens sont mis à jour sur <https://www.sante.fr/centres-vaccination-covid.html#dep-29>

Atelier de REPARATION DE VELOS

Gratuit

Ouvert à tous

samedi 30 janvier
boulodrome de Saint-Pabu
9h30 - 12h



animé par
l'atelier vélo des abers
association Kan an Dour

Participatif et pédagogique

Réparez votre vélo, encadré par un moniteur agréé par l'état. Et profitez de l'opération **coup de pouce vélo** !

Dans la plupart des cas, le coût des pièces éventuelles peut être pris en charge par une aide financière pouvant aller jusqu'à 50€.

Solidaire : donnez un vélo inutilisé !

Apportez vos vélos !



Informations : 06 32 702 701
sante-ecotransition@saint-pabu.bzh

Commune de Saint-Pabu

transition 

SOYONS SOLIDAIRES

Pour la tranquillité et la sécurité de tous, ne laissons pas nos chiens divaguer sur la voie publique !

Nous vous informons



ETAT CIVIL

Dejan RADULOVIC et Mirjana STANESIC,
mariés le 23 janvier 2021.

PROCHAINE SEMAINE ELI

La prochaine semaine d'activités ELI pour les 10/17 ans aura lieu à Plouguin du 1^{er} au 5 mars 2021
Renseignements et inscriptions en mairie :
Tél : 02.98.89.82.76 ou mairie@saint-pabu.bzh

DE 10 À 17 ANS

OUVERT À TOUS LES JEUNES DE LA COMMUNE

Plouguin - Lampaul Ploudalmezeau - Saint Pabu

Espaces Loisirs Itinérants

du 1er au 5 mars 2021

ACTIVITÉS SPORTIVES
ACTIVITÉS CULTURELLES ET ARTISTIQUES

Plouguin - complexe sportif

Créneaux
d'accueil
+ de 14 ans

Pour tous renseignements et inscriptions :
christine.sallou@plouguin.fr - 02 98 89 23 06
mairie@saint-pabu.bzh - 02 98 89 82 76
bgallic.mairie@ploudalmezeau.fr - 02 98 48 11 28



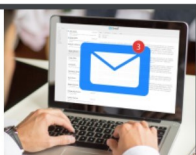
Numérique Quelle énergie !

Le saviez-vous ?

→ Nos données ne sont pas stockées sur le cloud mais dans des data centers, ces centres informatiques très énergivores.

J'agis

- Je me désabonne des newsletters inutiles.
- Je fais régulièrement le ménage dans mes mails, surtout ceux avec des pièces jointes. J'archive sur mon ordinateur ou un disque dur ceux que je souhaite conserver.
- Je ne stocke que le strict nécessaire sur le cloud, et je désactive la synchronisation avec mon smartphone.



écologique - 06 32 70 27 0*

Commune de Saint-Pabu

santé - transition

INFLUENZA AVIAIRE DECLARATION DE DETENTION D'OISEAUX

PARTICULIERS DÉTENTEURS D'OISEAUX

Face au risque sanitaire élevé vis-à-vis de l'influenza aviaire,
mettez vos animaux à l'abri des oiseaux sauvages

- Enfermez vos volailles ou installez un filet de protection**
- Déclarez vos animaux à la mairie du lieu de détention**

SI UNE MORTALITÉ ANORMALE EST CONSTATÉE :
CONSERVEZ LES CADAVRES EN LES ISOLANT ET EN LES PROTÉGANT
ET CONTACTEZ VOTRE VÉTÉRINAIRE OU LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE
EN CHARGE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS.

Comme plusieurs pays d'Europe, la France est confrontée à un **épisode d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP)** depuis la mi-novembre. Le virus en cause (H5N8) atteint exclusivement les oiseaux : il n'est pas transmissible à l'homme.

La **Bretagne** est située dans un couloir de migration d'oiseaux sauvages. Les élevages de notre région comme les oiseaux de basse-cour sont donc particulièrement exposés au risque de contamination.

Enfermez vos volailles ou installez un filet de protection.

Afin d'éviter tout contact entre des oiseaux sauvages et des volailles de basse-cour, les particuliers détenteurs d'oiseaux doivent **confiner les oiseaux ou installer un filet de protection** au-dessus de leur enclos. Ces dispositions s'appliquent sans dérogation possible.

Ils doivent également **surveiller la santé de leurs oiseaux et signaler toute mortalité anormale à un vétérinaire.**

Déclarez vos animaux à la mairie du lieu de détention.

Pour faire face à un éventuel cas d'influenza aviaire, il est nécessaire de **connaître les détenteurs d'oiseaux**, qu'ils soient professionnels ou particuliers.

Cela permet, en cas de détection du virus dans un secteur donné, d'organiser le plus rapidement possible une surveillance permettant de savoir si la maladie circule ou non.

La mairie doit tenir à jour un registre des détenteurs d'oiseaux. Pour se faire, les détenteurs non professionnels de volailles de basse-cour ou d'autres oiseaux captifs élevés en extérieur sont tenus de **se déclarer auprès de leur mairie** via le site "Mes démarches" ou le formulaire Cerfa 15472*02.

La mise en œuvre de ces mesures est essentielle pour éviter l'installation de cette maladie sur notre territoire et protéger les élevages contre le risque qu'elle représente.

Café Energie



Conseils et explications sur l'énergie
Le chèque énergie, la facturation,
Trucs et astuces pour réaliser des
économies d'énergie...

CAFE ENERGIE Mercredi 17 mars à 14h

Dans une ambiance conviviale et ludique, venez découvrir les éco-gestes à adopter chez soi pour réduire sa consommation d'eau et d'énergie !

La commune et le CCAS invitent Cécile Cloarec d'Ener'gence pour un café énergie.

Elle vous aidera à décrypter les factures, vous fera découvrir le "chèque énergie" et des petits équipements qui vous permettront de réaliser des économies importantes.

S'inscrire est nécessaire car en raison des conditions sanitaires, le nombre de participants est limité. La salle sera précisée ultérieurement

Renseignements / inscriptions : 06.32.70.27.01.

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-PABU



EXPOSITION TEMPORAIRE - 11/01 > 20/02



ESPACE DE JEU ET DE LECTURE

VISIBLE AUX HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE ET RESPECT DES GESTES BARRIÈRES



Plan Climat Air Energie Territorial de la Communauté de communes du Pays des Abers : donnez votre avis !

Risques de submersion marine, d'inondation, de sécheresse, de restrictions d'eau...

Les conséquences du dérèglement climatique sont pour certaines déjà là et le territoire du Pays des Abers y est de plus en plus vulnérable.

Pour atténuer ces effets et permettre au territoire de s'y adapter, la Communauté de communes du Pays des Abers a lancé le 26 septembre 2019 son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Votre avis compte dans la construction de ce projet

Vous habitez sur le Pays des Abers et vous souhaitez contribuer au Plan Climat de votre territoire ?

Nous vous invitons à remplir le questionnaire Plan climat et à le diffuser autour de vous jusqu'au 28 février 2021. Les résultats seront publiés sur le site internet de votre Communauté de communes courant mars 2021.

Retrouvez le questionnaire sur le site internet de votre commune ou sur celui de votre Communauté de communes.

Vous pouvez aussi flasher ce Q-R code :



Vous n'avez pas de connexion internet : le questionnaire « papier » est disponible dans votre mairie.

JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE Bientôt 16 ans : pensez au recensement !



Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans, **doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie de leur domicile.** Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents.

Une attestation de recensement (à conserver précieusement) leur sera délivrée et permettra l'inscription à certains examens et concours (BAC, permis de conduire...).

Ils recevront ensuite une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté où ils obtiendront un certificat de participation qui remplacera l'attestation de recensement.

A noter !

RESTAURANT MUNICIPAL

lundi 1^{er}	Bolognaise de bœuf aux épices italiennes Coquillettes Bio Reblochon Liégeois chocolat
mardi 2	Taboulé d'hiver (semoule Bio) Dos de colin sauce citron Petits pois au jus Crêpe sucrée
mercredi 3	Potage de légumes Filet de dinde rôti sauce champignons Pommes de terre cubes rissolées Yaourt sucré Bio
jeudi 4	Bouchée de blé, légumes et haricots Azuki, ketchup, carottes Bio Brie Compote fraîche pomme fleur d'oranger
vendredi 5	Salami pur porc Bouchée à la reine, salade verte Clémentine
lundi 8	Betteraves Bio, vinaigrette Boulettes de porc, sauce charcutière Lentilles Yaourt sucré bio
mardi 9	Salade de pâtes Bio Filet de merlu meunière, citron Brocolis Crème dessert vanille
mercredi 10	Carottes bio râpées, vinaigrette citron vert Steak haché de bœuf, sauce à l'estragon Frites au four Ile flottante
jeudi 11	Bouillon vermicelles Emincé de filet de poulet sauce aigre douce Riz Bio pilaf jaune Ananas au sirop
vendredi 12	Cœur de palmier, surimi, mayonnaise Lasagnes de légumes Salade verte Fromage à la coupe

SERVICE SOCIAL MARITIME

Madame BOST assure des permanences, sur rendez-vous, auprès des marins du commerce et de la pêche le 3^e jeudi du mois à la mairie annexe de Portsall, de 9h30 à 12h

Prochaine permanence le jeudi 18 février.

Pour prendre rendez-vous et pour toute information sur les autres lieux de permanences merci de contacter le bureau de Brest au 02.98.43.44.93.



ORDURES MENAGERES

Prochaine collecte : lundi 8 février 2021

ENSEMBLES PAROISSIAUX

Noroit Loc Majan et Saint-Renan

HORAIRES DES MESSES

- Samedi 30 janvier à 16h30 : messes à Lampaul-Ploudalmézeau et Milizac.
- Dimanche 31 janvier à 10h30 : messes à Ploudalmézeau et Saint-Renan.

"PORTES OUVERTES"

du Collège Saint Joseph La Salle de Ploudalmézeau



Sur décision Ministérielle, toutes les portes ouvertes sont suspendues jusqu'à nouvelle ordre.

De ce fait, les portes ouvertes du collège Saint-Joseph La Salle de Ploudalmézeau sont reportées à une date ultérieure.

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DES ABERS



Nos horaires restent inchangés en 2021, sauf pour le bureau de **Lannilis** : ouvert le mercredi et le vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30, ainsi que le samedi de 9h à 12h30.

Plouguerneau : ouvert du lundi au samedi sauf le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Landéda l'Aber Wrac'h : ouvert le vendredi et samedi de 13h30 à 17h30.

Les petites annonces

PROXI : en partenariat avec le vivier Beg Ar Vill, tout au long de l'année, vous avez la possibilité de commander vos bourriches **d'huîtres** au plus tard le jeudi midi, soit directement aux viviers (beg-ar-vil@orange.fr) soit au Proxi (09.67.39.95.22) avec un retrait et un paiement au magasin tous les vendredis.

Jeudi 28 janvier, arrivage de viande de **bœuf** de la Ferme du GAEC Raguénès (Ploudalmézeau).

Vendredi 5 février, à partir de 16h arrivage de viande de **porc bio** élevé en plein air et nourri au lait de vache de la ferme de Kervilavel (Plougastel). Nous continuons de proposer un service de livraison gratuite sur Saint-Pabu ou en Drive au magasin.

Horaires du magasin : du lundi au samedi 8h-12h30 et 16h-19h30. Le dimanche de 8h-13h. Tél : 09.67.39.95.22

Personne sérieuse et motivée, recherche heures de ménage, repassage, travaux de couture. Expérience de 3 ans à l'ADMR, disponible immédiatement. Tél : 06.02.30.08.91 Mme Méneec Sonia

Objet trouvé : portable entre rue de Guenioc et rue Avel Vor. S'adresser à la mairie.